

L'Office franco-norvégien d'échanges et de coopération (OFNEC) et les Boréales : diplomatie territoriale et festival nordique en Normandie

ANNA ROUFFIA

Résumé

Le festival des Boréales est depuis 1992 le principal festival de culture nordique en France. L'étude des premières années de ce festival, créé par l'OFNEC, nous permet de voir comment un centre universitaire est peu à peu devenu un véritable centre culturel norvégien en France, sans être rattaché ni à l'État norvégien, ni au Quai d'Orsay. Ainsi, nous nous proposons de voir en quoi la création de ce festival s'insère dans une démarche de paradiplomatie culturelle de la part d'acteurs régionaux.

Mots-Clés : Paradiplomatie – Diplomatie territoriale – Diplomatie culturelle – Normandie – Festival.

Abstract

The OFNEC and the Boréales: Territorial Diplomacy and Nordic Festival in Normandy

The Boréales festival, founded in 1992, is the main festival about nordic culture in France. Studying the first years of the festival, created by the OFNEC, allowed us to understand how a university center has become a true cultural institute even if it is not related to the Norwegian government or the Quai d'Orsay. We will see how the creation of the festival is part of an attempt to create a real cultural paradiplomacy in Normandy.

Keywords: *Paradiplomacy – Territorial Diplomacy – Cultural Diplomacy – Normandy – Festival.*

Introduction

Chaque année, au mois de novembre¹, la région de Normandie² accueille le festival des Boréales qui a pour objectif de faire connaître la littérature et la culture nordiques en France. Créées en 1992 par Éric Eydoux, le directeur de l'Office franco-norvégien d'échanges et de coopération (OFNEC) et par Lena Christensen, lectrice de danois à l'université de Caen, les Boréales de Normandie ont d'abord été organisées pendant six ans par l'OFNEC, un centre universitaire fondé en 1982. Face à l'ampleur prise par les Boréales, le Centre régional des Lettres (CRL) en a repris la direction à partir de 1999. Le festival a alors changé de nom et est devenu « Les Boréales, un festival en Nord ».

L'étude des festivals en tant qu'objet historique est relativement récente. Dans son étude sur la « festivalomanie » des années 1990, Inez Boogaarts a pensé les festivals comme des espaces et des temps de rencontres entre cultures et communautés différentes³. S'intéresser à la création et aux premières années des Boréales permet de comprendre comment l'OFNEC a cherché à s'affirmer comme un véritable centre culturel norvégien en Normandie. Or, habituellement, seuls les États peuvent ouvrir des centres culturels dans des pays étrangers pour faire la promotion de leur culture. Robert Frank distingue la « politique culturelle » qui relève de l'État et qui a pour but d'atteindre des objectifs de puissance, d'influence ou de

¹ Cet article est tiré de notre mémoire de Master *Diplomatie territoriale et relations internationales : La Basse-Normandie et la Norvège (1974-2015)*, sous la direction de Laurence Badel, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, juin 2020.

² Notre étude traitant de la période de 1992 à 1999, nous utiliserons les termes de Basse et Haute Normandie. Pour les faits se situant avant 1956 ou après 2015, nous utiliserons l'appellation de Normandie.

³ Anaïs Fléchet, Pascale Goetschel *et al.* (dir.), *Une histoire des festivals XX^e-XXI^e*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 7-11.

coopération, de l'« action culturelle » qui émane de la société civile⁴. Or, la création et la gestion de centres culturels relèvent de la politique culturelle⁵. L'OFNEC n'étant pas rattaché au gouvernement norvégien (même si ce dernier a pu lui apporter son soutien), il n'a donc pas la légitimité, aux yeux de l'État français, pour être un centre culturel norvégien en France. On peut donc parler d'une véritable paradiplomatie et plus précisément de diplomatie territoriale, entreprise par l'OFNEC à partir des années 1980. Selon Ivo Duchacek, la diplomatie territoriale est une diplomatie parallèle exercée par une région administrative et qui peut parfois entrer en conflit avec la diplomatie officielle de l'État auquel appartient la région en question⁶. La plupart des études dont nous disposons sur le sujet traitent des États fédérés d'Amérique du Nord ou d'Europe, peu de travaux se sont intéressés aux régions d'États centralisés⁷. L'étude du festival des Boréales nous apporte donc une clef de compréhension sur la mise en place de telles pratiques diplomatiques en France où les régions administratives n'ont que peu d'autonomie.

⁴ Robert Frank explique qu'il tient cette distinction d'Alain Salon et de son ouvrage *Vocabulaire critique des relations internationales dans les domaines culturels, scientifiques et de coopération technique*, paru en 1978. Cf. Robert Frank, *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 374.

⁵ Gregory Paschalidis, « Exporting National Culture : Histories of Cultural Institutes Abroad », *International Journal of Cultural Policy*, 2009, vol. 15, n° 3, p. 275-289.

⁶ Stéphane Paquin, « La paradiplomatie » in Frédéric Ramel, *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, p. 59.

⁷ *Id.*

L'OFNEC, un centre universitaire avant tout

L'OFNEC a été créé en 1982, d'abord pour répondre à la réforme norvégienne de l'enseignement supérieur de 1976 qui menaçait sérieusement la politique culturelle française en Norvège en supprimant l'apprentissage obligatoire du français⁸. Éric Eydoux, alors conseiller culturel auprès de l'ambassade de France à Oslo depuis 1976, cherchait une solution. Aidé d'un petit groupe d'universitaires norvégiens constitués en Comité de défense de la langue française⁹, il décida de créer avec Rolf Tobiassen, l'un des membres de ce Comité, un centre franco-norvégien pour faciliter l'accueil d'universitaires norvégiens en France : l'OFNEC¹⁰. Les universités de Caen et Rouen se portèrent donc candidates pour accueillir le centre, en se réclamant d'une « tradition scandinavisante¹¹ ». C'est finalement l'université de Caen qui fut choisie, notamment parce qu'elle possédait déjà un Institut d'études scandinaves¹². En 1982, l'université de Caen accepte les statuts de l'OFNEC. Les accords-cadres de la création de

⁸ Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), Service des Affaires culturelles, scientifiques et techniques, sous-série Europe, 1969-1980, 1449, note sur l'enseignement en Norvège rédigée par Paul Pouradier Duteil, conseiller pédagogique à l'ambassade de France à Oslo, 25 mars 1978.

⁹ Ce comité composé de six professeurs de français norvégiens était officieux. Il a été largement financé par diverses instances françaises dont le Service culturel de l'ambassade de France à Oslo et le Haut Comité de la langue française. Cf. AMAE, Service des Affaires culturelles, scientifiques et techniques, sous-série Europe, 1969-1980, 1451, procès-verbal de la 15^e Commission mixte franco-norvégienne de 1977, 9 juin 1979.

¹⁰ *Id.*

¹¹ AMAE, Service des Affaires culturelles, scientifiques et techniques, sous-série Europe, 1969-1980, 1451, procès-verbal de la 15^e Commission mixte franco-norvégienne de 1977, 9 juin 1979.

¹² AMAE, Service des Affaires culturelles, scientifiques et techniques, sous-série Europe, 1969-1980, 1449, lettre de Jean Barbedat à Pierre Dessaux, ambassadeur de France à Oslo, 27 mai 1980.

l'Office furent ensuite signés par les universités d'Oslo en 1983, de Bergen en 1985, de Trondheim en 1986 et de Tromsø en 1989¹³.

L'OFNEC est avant tout un centre universitaire et lorsqu'il est obligé, pour jouer un rôle culturel et organiser le festival des Boréales, de créer l'association « Norden ¹⁴ », celle-ci est exclusivement constituée de professeurs de littérature nordique et de lecteurs de l'université de Caen comme Philippe Bouquet ou Jean Renaud, mais également de quatre lectrices de langues scandinaves : Marianne Rosenberg (suédois), Kari Bergsjø (norvégien), Lena Christensen (danois), Steinunn Le Breton (islandais) ainsi que Tuula Lehman, assistante de finnois¹⁵. Le festival est donc un moyen pour ces universitaires de traduire des ouvrages nordiques et de proposer des œuvres inédites à un public normand et français, mais aussi de constituer une importante documentation grâce à la rédaction de présentations d'auteurs et d'ouvrages pour des éditeurs¹⁶. Peu à peu, les Boréales s'imposent comme le lieu de rencontres entre le public français et les auteurs nordiques. En 1996, l'hebdomadaire *Télérama* écrit du festival qu'il est « la principale manifestation consacrée au livre nordique en Europe du Sud ¹⁷ ». Lors de l'édition de 1998 consacrée aux écrivaines et aux héroïnes, l'auteure norvégienne Tove Nilsen est invitée à Caen et son roman *Gestation* est traduit pour la première fois en français. Le festival est aussi l'occasion de traduire des auteurs classiques. C'est notamment le cas d'Alexander Kielland ou de Stig Dagerman dont les romans respectifs *Les*

¹³ Odile Blanvillain, Éric Eydoux, Rolf Tobiassen, *L'Office franco-norvégien d'échanges et de coopération, trente ans de coopération franco-norvégienne, 1983-2013*, Caen, Université de Caen, Carré International, 2013, p. 26.

¹⁴ Voir ci-dessous.

¹⁵ Archives nationales (AN), département des Affaires internationales (ministère de la Culture et de la Communication), 20010416/2, dossier Les Boréales, statut de l'association Norden, 1992.

¹⁶ AN, département des Affaires internationales (ministère de la Culture et de la Communication), 20010416/2, dossier Les Boréales, OFNEC, note de présentation du festival en vue d'une subvention, non datée.

¹⁷ Odile Blanvillain, Éric Eydoux, Rolf Tobiassen, *op. cit.*, p. 122-123.

Lions de Fontainebleau et *L'Ombre du Mart* ont été traduits pour la première fois dans le cadre des Boréales¹⁸. Après la reprise du festival par le Centre régional des Lettres, aujourd'hui Normandie Livre et Lecture, cette volonté est restée intacte, même si depuis, le festival s'est ouvert à d'autres arts, notamment le cinéma, le théâtre et la musique. L'influence de l'origine universitaire de l'OFNEC sur le festival est aussi visible dans le choix des lieux d'expositions et de rencontres et notamment dans l'importance accordée aux établissements scolaires. L'aspect pédagogique est essentiel pour les Boréales. Ainsi, entre 1992 et 2007, un peu plus d'un quart des lieux qui ont accueilli le festival étaient des écoles, des collèges ou des lycées¹⁹.

La vocation culturelle de l'OFNEC affirmée grâce aux Boréales

Dès sa création, l'OFNEC affirme sa volonté de devenir un véritable centre culturel norvégien en France. En effet, la Norvège, contrairement à ses voisins scandinaves, ne possède pas de centre culturel sur le territoire français²⁰. Or, les statuts de l'OFNEC énoncent clairement les buts de la structure : elle doit « servir de moyen privilégié d'échanges culturels et scientifiques entre les deux pays » et être un « centre de rencontre, de recherche et d'échange d'informations entre les deux pays²¹ ». Une note interne du ministère des Affaires étrangères rédigée au moment de la création de l'Office stipule que « ce Centre pourrait ultérieurement se

¹⁸ Odile Blanvillain, Éric Eydoux, Rolf Tobiassen, *op. cit.*, p. 139-141.

¹⁹ Festival des Boréales, Archives des Boréales (Caen), carte des lieux accueillant le festival.

²⁰ La Suède possède un Institut suédois à Paris, rue Payenne dans le quartier du Marais. Le Danemark possède également une Maison du Danemark à Paris, sur les Champs-Élysées.

²¹ Archives de l'OFNEC (Caen), statut de l'OFNEC, 23 novembre 1983.

développer dans le domaine de la recherche et des échanges culturels²² ». Mais, ce statut ambigu pose problème au Quai d'Orsay : si l'OFNEC veut devenir un centre culturel norvégien, c'est à la Norvège de le financer. Une note du conseiller culturel de l'ambassade de France à Oslo, datée du 10 avril 1984, est très claire à ce sujet : « Pourquoi le gouvernement norvégien, qui en aurait les moyens, ne crée-t-il pas un service culturel digne de ce nom auprès de son Ambassade à Paris, et n'ouvre-t-il pas un centre culturel norvégien à Paris ? L'OFNEC ne peut jouer ce rôle²³ ». Pour contourner ce problème, Éric Eydoux décide alors de créer une association de loi 1901 dès le milieu des années 1980²⁴. Cette structure, dégagée des contraintes du système universitaire français, mais tout de même rattachée à l'OFNEC, pourra alors pleinement se concentrer sur l'organisation d'évènements culturels. Birte Wassenberg, dans ses travaux sur la diplomatie territoriale et la coopération transfrontalière en Europe depuis 1945, a montré l'importance des associations de droit privé pour la diplomatie régionale²⁵. Elle explique que bien souvent, pour donner un caractère international à une politique régionale ou municipale, il faut, dans un premier temps, passer par le droit privé et par une « coopération informelle » car rien n'est prévu pour encadrer ce type d'échanges. L'OFNEC réutilise cette technique lors de la création des Boréales en constituant une nouvelle association en 1992 : Norden.

Si la diplomatie française est réticente face à l'OFNEC, ce n'est pas le cas des diplomaties scandinaves ou des autorités régionales. Les pays nordiques ont rapidement reconnu l'intérêt d'un tel festival pour la promotion de leur culture en France. Dans le budget du festival, les subventions

²² AMAE, Service des Affaires culturelles, scientifiques et techniques, sous-série Europe, 1969-1980, 1449, lettre de Jean Barbedat à Pierre Dessaux, ambassadeur de France à Oslo, 27 mai 1980.

²³ *Id.*

²⁴ Éric Eydoux, entretien réalisé à Caen, 8 janvier 2019.

²⁵ Birte Wassenberg, « Diplomatie territoriale et coopération transfrontalière en Europe depuis 1945 », *Relations Internationales*, 2019/3, n° 179, p. 12.

internationales atteignent presque le même niveau que les subventions locales et régionales. En 1996, elles étaient de 454 400 francs, quand les subventions régionales étaient de 482 500 francs²⁶. À titre de comparaison, la seule subvention de l'État français que touchent les Boréales en 1996 est une aide du ministère de la Culture pour un montant de 80 000 francs²⁷. Ces subventions nordiques proviennent des ministères des Affaires étrangères ou de la Culture des pays concernés ou bien de leurs Ambassades en France. Certains services des ambassades comme le Centre de promotion du livre islandais ou le Secrétariat nordique (aide aux lecteurs d'universités) ont également participé au financement des Boréales. Néanmoins, ces subventions dépendent largement du pays choisi comme invité d'honneur. Par exemple, en 1993, lors de l'édition consacrée à la Norvège, le ministère royal des Affaires étrangères norvégien a donné une subvention de 94 966 francs, contre seulement 11 663 francs en 1995. La diplomatie nordique ne fait pas que subventionner le festival et des représentants officiels sont toujours présents lors des inaugurations et des événements importants. Par exemple, la remise du prix de littérature nordique en 1997 s'est faite en présence des conseillers culturels des ambassades du Danemark, de Finlande, de Norvège et de Suède²⁸.

²⁶ Festival des Boréales, Archives des Boréales (Caen), carte des lieux accueillant le festival et liste des subventions, 1996.

²⁷ AN, département des Affaires internationales (ministère de la Culture et de la Communication), 20010416/2, dossier Les Boréales, Norden, budget prévisionnel pour l'année 1996, non daté.

²⁸ Archives du Calvados (Caen), série W, 2908, 12, invitation à l'ouverture du festival et à la remise du premier prix de littérature nordique, 1997.

L'illusion d'une ambition nationale ?

Si l'Office a réussi à gagner de manière officieuse son statut de centre culturel norvégien, il reste néanmoins différent des autres centres culturels étrangers que l'on peut trouver en France : il ne se situe pas à Paris et il n'est pas financé par le gouvernement norvégien. Mais ses objectifs restent ceux d'un centre culturel : faire connaître la culture norvégienne en France. Pour mener à bien cette ambition nationale, le festival a d'abord cherché à diffuser ses traductions et publications en dehors de la Normandie. C'est pourquoi, en 1992, en collaboration avec Michel Zuinghedau, alors directeur des Presses universitaires de Caen (PUC), une « Collection Nordique » a été créée chez cet éditeur²⁹, ce qui permet de diffuser dans toute la France les traductions réalisées (publication de vingt-deux traductions entre 1992 et 2000). En 1997, l'OFNEC et les Boréales veulent traduire davantage d'ouvrages mais comme les PUC ne peuvent pas suivre le rythme de publication, Éric Eydoux a l'idée de créer une nouvelle maison d'édition, Le Bois debout. Quatre ans après sa création, cette maison d'édition avait publié six romans³⁰. En plus de ces publications, les traductions réalisées par les membres de l'OFNEC dans le cadre des Boréales ont souvent été reprises par des maisons d'édition nationales et les ont parfois encouragées à faire traduire de nouveaux romans. Par exemple, en 2006, les éditions Gaïa ont publié la traduction qu'Éric Eydoux avait faite de *La rage de voir*, le roman de Tove Nilsen. Puis la maison d'édition a entrepris de faire traduire *Les anges des gratte-ciel*, le roman le plus célèbre de l'auteure suédoise. De même, les éditions du Seuil reprennent la traduction de Gabriel Rebourcet réalisée pour l'ouvrage *Ponton à la dérive* de Daniel Katz en 2005³¹.

²⁹ Odile Blanvillain, Éric Eydoux, Rolf Tobiassen, *op. cit.*, p. 46.

³⁰ *Id.*

³¹ *Id.*

Pendant plusieurs années, le festival a également essayé de s'implanter hors de la Basse-Normandie. Des rencontres ont été souvent organisées à Paris et Rennes mais aussi à Saint-Malo, Saint-Nazaire, Avignon, Montpellier, Vincennes et même Bruxelles³². Cela représente environ 5 % du total des évènements organisés dans le cadre du festival entre 1992 et 2009. Mais, après la reprise du festival par Normandie Livre et Lecture, cette volonté d'élargir les frontières du festival s'est peu à peu effacée et aujourd'hui, les Boréales se déroulent principalement en Basse-Normandie. Cette volonté d'exporter le festival hors de la région de Caen est donc un échec relatif, les Boréales sont avant tout un festival régional qui peine à être visible hors de Normandie. Le public du festival est également en grande majorité un public régional. Si on regarde la couverture médiatique du festival, en 1998, sur 114 articles parus dans la presse, 93 sont issus de la presse régionale et locale, soit environ 82 % des articles parus. Pour la même édition du festival, 18 articles ont été publiés dans la presse nationale, ce qui représente environ 16 % des articles, et deux sont parus dans la presse nordique³³. Le public du festival est donc majoritairement un public régional et local.

Conclusion

Le festival des Boréales illustre bien le travail entrepris par l'OFNEC pour s'affirmer comme un véritable centre culturel norvégien en France. Grâce à son statut original entre centre universitaire et centre culturel, il a su mettre en place une paradiplomatie culturelle entre la Normandie et la Norvège. Si

³² Festival des Boréales, Archives des Boréales (Caen), carte des lieux accueillant le festival.

³³ *Ibid.*, 2000-2002 revue de presse, bilan des retombées presse pour la 7^e édition du festival.

le festival des Boréales est un bon exemple de cette diplomatie culturelle, d'autres événements peuvent témoigner de cette démarche. En 1991, l'OFNEC a été contacté par le ministère de la Culture pour organiser la cinquième édition du programme « Belles étrangères³⁴ ». L'Office a alors apporté son expertise dans le domaine de la littérature norvégienne et s'est occupé d'organiser des rencontres avec onze auteurs en France mais aussi en Belgique³⁵. À l'occasion de la venue en France du roi Harald V et de la reine Sonja de Norvège en mars 2000 et à la demande de l'ambassade norvégienne, l'Office a également organisé une double exposition. L'exposition présentée au musée de la Marine à Paris et au Conseil régional de Basse-Normandie, avait pour thème le « regard qu'au fil du temps les Français [ont] porté sur la Norvège³⁶ ». Mais, à l'inverse de ces deux événements commandés par l'État français ou l'État norvégien, l'OFNEC s'est heurté à de nombreuses réticences lorsqu'il a essayé de s'approprier des prérogatives réservées aux diplomaties nationales. C'est pourquoi des parades ont été trouvées comme la constitution d'une association de loi 1901. Néanmoins l'OFNEC a été confronté à l'une des limites de la paradiplomatie régionale : si elle peut être efficiente à petite échelle, elle peine souvent à mettre en place des projets d'ampleur nationale.

³⁴ Le programme « Belles Étrangères » a été créé par Jack Lang, alors ministre de la Culture, et a duré vingt-trois ans, de 1987 à 2010. Il avait pour but de mettre en lumière la culture littéraire d'un pays étranger.

³⁵ Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine), Cabinet des ministres délégués et secrétaires d'État auprès du ministre chargé de la Culture, 19940552/10, Dossier « Belles Étrangères », programme des Belles Étrangères, 1991.

³⁶ Odile Blanvillain, Éric Eydoux, Rolf Tobiassen, *op. cit.*, p. 46.